ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CSG

Question écrite n° 76535

Texte de la question

M. Louis Cosyns attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur les effets de seuil induits par le barème de taxation de la contribution sociale généralisée (CSG). En effet, nombreux sont les contribuables qui, du fait d'une très faible augmentation de leurs revenus, sont rendus éligibles à un taux de taxation plus élevé, ce dernier ne s'appliquant pas uniquement aux sommes supplémentaires entraînant le dépassement, mais à l'ensemble des revenus. Au vu de ce constat, il souhaite prendre connaissance des mesures envisagées pour lisser ces effets de seuil dans la taxation de la CSG.

Données clés

Auteur : M. Louis Cosyns
Circonscription : Cher (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 76535
Rubrique : Sécurité sociale
Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 avril 2010, page 4133
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)